

Bonjour à toutes et à tous,

Le premier semestre 2019 est passé très vite, avec son cortège de réunions, commissions et diverses participations à nos opérations habituelles associatives. Nous avons, avant la période des congés, réussi à prendre contact avec Madame Laetitia Romeiro Dias, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne, pour lui présenter notre signalétique, dont tout le monde nous dit le bien-fondé, mais que peu de responsables tiennent véritablement pour une avancée dans le domaine de la communication. Madame Romeiro Dias nous a promis de faire connaître notre action, et notamment auprès de Madame Cluzel, secrétaire d'Etat au handicap.



Madame Romeiro Dias est située à droite sur la photo, prise en sa permanence de Brétigny-sur-Orge. A ce jour, nous n'avons aucune information sur une suite quelconque. Nous accompagnions également une jeune femme (en fauteuil à gauche) qui éprouve mille difficultés avec la M.D.P.H de l'Essonne. Cette dernière lui rejette sa demande légitime de toute aide. Absolument scandaleux quand on connaît le dossier. Depuis, Mme Romeiro Dias est d'ailleurs intervenue, mais en vain. Quand je vous parlais de notre lutte contre les moulins, tel Don Quichotte, soyez assuré que je suis tout-à-fait dans la dure réalité des moments que nous vivons.

Cette paréidolie m'en semble une



parfaite illustration !

Je ne peux pas terminer ce message, sans parler de l'évènement tragique de cette rentrée : la disparition de Monsieur Jacques CHIRAC.

Au-delà de toute opinion politique partisane, ce Président de la 5^{ème} République, restera le seul à avoir compris et œuvré véritablement en faveur des personnes handicapées.

En 1971, à 39 ans, il crée la Fondation Jacques CHIRAC, destinée à accueillir, éduquer, former, rééduquer, insérer et accompagner les personnes en situation de handicap. Son slogan inoubliable :

« Pour que la différence ne soit plus un handicap »

En 1975, alors Premier Ministre de la France sous Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, il publie, avec Madame Simone Veil, la toute première Loi d'orientation n° 75-534 le 30 juin, en faveur des personnes en situation de handicap.



Puis 2005, devenu Président de la République, il promulguera la Loi du 11 février, pour

« L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap »

Cette Loi restera la plus importante jamais instaurée en faveur des « handicapés », même si au cours des années, les différents lobbies ont petit à petit fait se désagréger les normes si patiemment élaborées. Aujourd'hui encore, bien des mairies (ce n'est qu'un exemple) ne sont pas accessibles pour plusieurs types de handicaps. Comment une personne dans une des situations peut-elle « vivre » sa **citoyenneté**, si, dans sa propre ville, sa **participation** aux Conseils municipaux lui est impossible ? Ceux-là même qui se plaignent du nombre d'abstentionnistes aux différentes élections devraient se poser la question !

J'ai souvenir d'un instant privilégié, au cours duquel j'ai eu, à la sortie d'un déjeuner avec Monsieur Chirac alors en campagne pour les présidentielles, d'un regard et d'une poignée de main dont la chaleur m'avait alors interloqué. Il se mettait vraiment à la hauteur des gens qu'il côtoyait, et le fait que je me déplace avec des cannes anglaises l'avait immédiatement interpellé.

Le 26 septembre 2019 restera dans le cœur des personnes handicapées, quels que soient le handicap, la couleur de peau, la religion ou l'idéal politique, un jour funeste pour tous ceux qui ne peuvent que vous dire :

« Merci Monsieur le Président »

L'un d'eux

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Leclercq'.